

BOMBARDIER INC.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
(Non audités)**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire)

États financiers consolidés intermédiaires		28
Notes aux états financiers consolidés intermédiaires		34
1	MODE DE PRÉSENTATION	34
2	REVENUS	35
3	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	35
4	ÉLÉMENTS SPÉCIAUX	36
5	CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT	37
6	RÉSULTAT PAR ACTION	38
7	INSTRUMENTS FINANCIERS	39
8	SOLDES DES CONTRATS	40
9	STOCKS	40
10	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	41
11	AUTRES ACTIFS	41
12	PROVISIONS	42
13	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	43
14	AUTRES PASSIFS	43
15	DETTE À LONG TERME	43
16	RÉGIMES À BASE D' ACTIONS	44
17	VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE	45
18	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	45
19	ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	47

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans les états financiers consolidés.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture		d'instruments de capitaux propres de
ECC	Écart de conversion cumulé		Bombardier Inc.
É.-U.	États-Unis	R.-U.	Royaume-Uni
IAS	Normes comptables internationales	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
IASB	International Accounting Standards Board	UAD	Unités d'actions différées
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd	UAI	Unités d'actions incessibles
R et D	Recherche et développement	UAR	Unités d'actions liées au rendement
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		
RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat		

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2022	2021
Revenus	2	1 246 \$	1 341 \$
Coût des ventes	9	1 007	1 157
Marge brute		239	184
Charges de vente et d'administration		87	81
R et D	3	79	74
Éléments spéciaux	4	(12)	10
RAII		85	19
Charges de financement	5	376	290
Revenus de financement	5	(4)	(24)
RAI		(287)	(247)
Impôts sur le résultat		—	4
Résultat net lié aux activités poursuivies		(287) \$	(251) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	5 321
Résultat net		(287) \$	5 070 \$
Attribuable aux			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(287) \$	5 041 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾		—	29
		(287) \$	5 070 \$
Résultat net attribuable aux détenteurs de capitaux propres de Bombardier Inc.			
Activités poursuivies		(287) \$	(251) \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾		—	5 292
		(287) \$	5 041 \$
RPA (en dollars)	6		
Activités poursuivies de base et dilué		(0,12) \$	(0,10) \$
Activités abandonnées de base ⁽¹⁾		— \$	2,18 \$
Activités abandonnées dilué ⁽¹⁾		— \$	2,13 \$
Total de base		(0,12) \$	2,08 \$
Total dilué		(0,12) \$	2,03 \$

⁽¹⁾ Les activités de Transport ont été classées à titre d'activités abandonnées. Le 29 janvier 2021, la Société a clôturé la vente du secteur Transport à Alstom.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Résultat net	(287) \$	5 070 \$
AERG		
Éléments qui peuvent être reclassés en résultat net		
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie		
Gain net sur instruments financiers dérivés	38	8
Reclassement en résultat ou dans l'actif non financier connexe	6	(16)
Impôts sur le résultat	(12)	2
	32	(6)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG		
Perte nette non réalisée	(14)	(11)
ECC		
Placements nets dans les établissements à l'étranger	—	19
Éléments jamais reclassés en résultat net		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG		
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(3)	1
Avantages de retraite		
Réévaluation des régimes à prestations définies	467	559
Total des AERG	482	562
Total du résultat global	195 \$	5 632 \$
Attribuable aux		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	195 \$	5 642 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	—	(10)
	195 \$	5 632 \$
Total du résultat global attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		
Activités poursuivies	195 \$	311 \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	5 331
	195 \$	5 642 \$

⁽¹⁾ Les activités de Transport ont été classées à titre d'activités abandonnées. Le 29 janvier 2021, la Société a clôturé la vente du secteur Transport à Alstom.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(Non audités)

Aux

(en millions de dollars américains)

	Notes	31 mars 2022	31 décembre 2021
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 406 \$	1 675 \$
Créances clients et autres débiteurs		290	269
Actifs sur contrat	8	54	55
Stocks	9	3 324	3 242
Autres actifs financiers	10	501	76
Autres actifs	11	183	164
Actifs courants		5 758	5 481
Immobilisations corporelles		983	837
Outils des programmes aéronautiques		4 068	4 129
Impôts sur le résultat différés		238	250
Autres actifs financiers	10	1 010	1 680
Autres actifs	11	436	387
Actifs non courants		6 735	7 283
		12 493 \$	12 764 \$
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 078 \$	1 164 \$
Provisions	12	117	101
Passifs sur contrat	8	3 119	2 853
Autres passifs financiers	13	204	216
Autres passifs	14	360	434
Passifs courants		4 878	4 768
Provisions	12	173	229
Passifs sur contrat	8	1 390	1 156
Dette à long terme	15	6 653	7 047
Avantages de retraite		706	1 100
Autres passifs financiers	13	1 304	1 252
Autres passifs	14	305	301
Passifs non courants		10 531	11 085
		15 409	15 853
Capitaux propres (déficit)			
Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(2 916)	(3 089)
		12 493 \$	12 764 \$
Engagements et éventualités	19		

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Non audités)

Pour les trimestres clos les

(en millions de dollars américains)

Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.

	Capital social			Résultats non distribués (déficit)			Cumul des AERG				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Bons de souscription	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de ré-évaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couvertures de flux de trésorerie	ECC	Total		
Au 31 décembre 2021	347 \$	2 643 \$	11 \$	(3 984) \$	(2 557) \$	475 \$	13 \$	(22) \$	(15) \$	(3 089) \$	— \$	(3 089) \$
Total du résultat global												
Résultat net	—	—	—	(287)	—	—	—	—	—	(287)	—	(287)
AERG	—	—	—	—	467	—	(17)	32	—	482	—	482
	—	—	—	(287)	467	—	(17)	32	—	195	—	195
Dividendes	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Actions achetées – Régimes d'UAR/d'UAI	—	(20)	—	—	—	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Options exercées	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4	—	4
Au 31 mars 2022	347 \$	2 624 \$	11 \$	(4 278) \$	(2 090) \$	479 \$	(4) \$	10 \$	(15) \$	(2 916) \$	— \$	(2 916) \$
Au 1 ^{er} janvier 2021	347 \$	2 676 \$	73 \$	(8 998) \$	(3 188) \$	413 \$	20 \$	(31) \$	(637) \$	(9 325) \$	2 668 \$	(6 657) \$
Total du résultat global												
Résultat net	—	—	—	5 041	—	—	—	—	—	5 041	29	5 070
AERG	—	—	—	—	559	—	(10)	(6)	58	601	(39)	562
	—	—	—	5 041	559	—	(10)	(6)	58	5 642	(10)	5 632
Cession d'activités ⁽¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	58	564	622	(2 658)	(2 036)
Dividendes	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Actions distribuées – Régime d'UAR	—	2	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—	—
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	7	—	—	—	7	—	7
Au 31 mars 2021	347 \$	2 678 \$	73 \$	(3 964) \$	(2 629) \$	418 \$	10 \$	21 \$	(15) \$	(3 061) \$	— \$	(3 061) \$

⁽¹⁾ En lien avec la vente de Transport à Alstom, dont la clôture a eu lieu le 29 janvier 2021.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2022	2021
Activités opérationnelles			
Résultat net lié aux activités poursuivies		(287) \$	(251) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	5 321
Éléments sans effet de trésorerie			
Amortissement ⁽²⁾		92	94
Charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		2	3
Impôts sur le résultat différés		—	2
Gains sur cession d'activités ⁽¹⁾		—	(5 335)
Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	1
Quote-part des résultats de participations dans des coentreprises et des entreprises associées		—	(1)
Charge à base d'actions	16	4	7
Perte sur remboursement de dette à long terme	5	18	76
Variation nette des soldes hors caisse	17	388	(910)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total		217	(993)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	(621)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies		217	(372)
Activités d'investissement			
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles		(44)	(37)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	4
Produit net de la cession d'activités ⁽¹⁾		—	2 909
Retrait du périmètre de consolidation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés à Transport		—	(279)
Variations de l'encaisse affectée	10	9	(477)
Autres		(4)	22
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – total		(39)	2 142
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	2 630
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités poursuivies		(39)	(488)
Activités de financement			
Remboursement de dette à long terme	15	(410)	(795)
Variation nette des emprunts à court terme liés à Transport		—	365
Paiement d'obligations locatives ⁽³⁾		(5)	(8)
Dividendes versés – actions privilégiées		(5)	(5)
Achat d'actions classe B détenues en fiducie dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI		(20)	—
Émission d'actions classe B		1	—
Autres		(8)	1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – total		(447)	(442)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	240
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités poursuivies		(447)	(682)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		—	(4)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(269)	703
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période⁽⁴⁾		1 675	2 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		1 406 \$	3 153 \$
Information supplémentaire			
Trésorerie versée pour			
Intérêts		88 \$	129 \$
Impôts sur le résultat		3 \$	2 \$
Trésorerie reçue pour			
Intérêts		2 \$	5 \$
Impôts sur le résultat		— \$	— \$

⁽¹⁾ Les activités de Transport ont été classées à titre d'activités abandonnées. Le 29 janvier 2021, la Société a clôturé la vente du secteur Transport à Alstom.

⁽²⁾ Comprend 7 millions \$ correspondant à un amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021).

⁽³⁾ Les paiements de loyers liés à la tranche d'intérêts, aux contrats de location à court terme, aux actifs de faible valeur et aux paiements de loyers variables qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles. Les sorties de fonds pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ont totalisé 10 millions \$ (13 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021).

⁽⁴⁾ Aux fins de présentation à l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2020 comprennent la trésorerie reclassée à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Bombardier Inc. (« la Société » ou « nos » ou « nous ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un fabricant d'avions d'affaires et de certaines composantes importantes de structures d'avions ainsi qu'un fournisseur de services connexes.

Le 16 septembre 2020, les activités de Transport ont été classées à titre d'activités abandonnées. Le 29 janvier 2021, la Société a clôturé la vente des activités de Transport à Alstom. Après la vente, la Société exerce ses activités dans un seul secteur.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars américains et ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Les états financiers consolidés intermédiaires appliquent les mêmes politiques comptables que les états financiers consolidés annuels les plus récents. Plusieurs modifications aux normes comptables sont entrées en vigueur en 2022, mais n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités et les notes inclus dans le rapport financier de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le 24 février 2022, la Russie a entrepris l'invasion militaire de l'Ukraine. Le conflit militaire en cours entre l'Ukraine et la Russie a provoqué de fortes réactions du Canada, des É.-U., du R.-U., de l'Europe et d'autres pays partout dans le monde, notamment l'imposition de vastes sanctions financières et économiques ainsi que de mesures de contrôle des exportations contre la Russie et certains citoyens et entités (collectivement les « sanctions et mesures de contrôle des exportations »).

En raison des mesures susmentionnées, la Société respecte toutes les sanctions et mesures de contrôle des exportations. À l'heure actuelle, nous ignorons quand ces sanctions et mesures de contrôle des exportations pourront être assouplies ou levées. Au 31 mars 2022, la Société n'avait pas subi de répercussions défavorables importantes découlant du conflit militaire entre l'Ukraine et la Russie et des sanctions et mesures de contrôle des exportations; la Société continue toutefois de suivre l'évolution de la situation afin d'évaluer toute incidence future potentielle.

Dans le contexte actuel, les jugements, les estimations et les hypothèses formulés par la direction pourraient être soumis à une plus grande variabilité qu'en temps normal.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2022 a été autorisée par le conseil d'administration le 4 mai 2022.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

2. REVENUS

Les revenus de la Société par catégorie se présentaient comme suit :

	Trimestre clos les 31 mars	
	2022	2021
Avions d'affaires		
Fabrication et autres ⁽¹⁾	868 \$	1 050 \$
Services ⁽²⁾	361	269
Autres ⁽³⁾	17	22
	1 246 \$	1 341 \$

⁽¹⁾ Comprend les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

⁽²⁾ Comprend les revenus tirés des services après-vente, notamment les services de pièces, de *Smart Services*, de centres de service et de publication de matériel de formation et d'articles techniques.

⁽³⁾ Comprend les revenus tirés de la vente des composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les charges de R et D, nettes de l'aide gouvernementale, se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Coûts de R et D	18 \$	10 \$
Moins : dépenses de développement capitalisées dans l'outillage des programmes aéronautiques	(10)	(5)
	8	5
Plus : amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques	71	69
	79 \$	74 \$

4. ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux sont ceux qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent notamment l'incidence des charges de restructuration, des cessions d'activités ainsi que les charges de dépréciation importantes et la reprise de celles-ci.

Les éléments spéciaux se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Perte sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	18 \$	76 \$
Reprise des provisions pour annulation du programme d'avion <i>Learjet 85</i> ⁽²⁾	(7)	—
Variation des provisions pour cessions et autres ⁽³⁾	(3)	—
Charges de restructuration ⁽⁴⁾	(2)	23
Gain sur la vente des activités EWIS ⁽⁵⁾	—	(13)
	6 \$	86 \$
Présentés dans		
Éléments spéciaux dans le RAI	(12) \$	10 \$
Charges de financement – perte sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	18	76
	6 \$	86 \$

1. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, représente la perte liée au rachat partiel des billets échéant en 2024 et 2025, voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 15 – Dette à long terme pour plus de détails. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, représente la perte liée au remboursement de l'emprunt à terme garanti de premier rang, voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement.
2. Compte tenu des activités en cours liées à l'annulation du programme d'avion *Learjet 85*, la Société a réduit de 7 millions \$ les provisions correspondantes pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2021). La réduction des provisions est traitée comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux en 2014 et en 2015.
3. Compte tenu des activités en cours liées aux cessions antérieures, la Société a révisé certaines provisions correspondantes. La modification des provisions est traitée comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux.
4. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, représentent la reprise des indemnités de départ de 2 millions \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, représentent des indemnités de départ de 28 millions \$ et une dépréciation des immobilisations corporelles de 3 millions \$, le tout contrebalancé en partie par des gains de compression de 8 millions \$.
5. La vente des activités liées aux systèmes d'interconnexion et de câblage électrique (Electrical Wiring Interconnexion System (EWIS)) de la Société au Mexique, pour une contrepartie nette totalisant 37 millions \$, a donné lieu à un gain comptable de 13 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT

Les charges de financement et les revenus de financement se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Charges de financement		
Perte nette sur certains instruments financiers ⁽¹⁾	204 \$	— \$
Perte sur remboursement de dette à long terme ⁽²⁾	18	76
Désactualisation des obligations au titre des avantages de retraite nettes	8	11
Charge d'intérêt des obligations locatives	7	6
Désactualisation d'autres passifs financiers	7	4
Désactualisation des avances	5	9
Désactualisation des provisions	—	1
Autres	1	3
	250	110
Charges d'intérêt sur la dette à long terme, compte tenu de l'incidence des instruments de couverture	126	180
	376 \$	290 \$
Revenus de financement		
Gain net sur certains instruments financiers ⁽¹⁾	— \$	(19) \$
Autres	(1)	—
	(1)	(19)
Revenu tiré des placements dans des titres	(2)	(4)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(1)
	(3)	(5)
	(4) \$	(24) \$

⁽¹⁾ Comprend les pertes nettes (gains nets) sur certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les pertes (gains) découlant de la variation des taux d'intérêt.

⁽²⁾ Représente la perte liée au rachat partiel des billets échéant en 2024 et 2025 pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (la perte liée au remboursement de l'emprunt à terme garanti de premier rang pour le trimestre clos le 31 mars 2021) qui a été présentée comme un élément spécial. Voir la Note 4 – Éléments spéciaux.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le RPA de base et dilué a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
(Nombre d'actions, d'options d'achat d'actions, d'UAR, d'UAD, d'UAI et de bons de souscription, en milliers)		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		
Activités poursuivies	(287) \$	(251) \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	5 292
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(7)	(7)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bombardier Inc.	(294) \$	5 034 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	2 378 073	2 423 565
Effet net des options d'achat d'actions, des UAR, des UAD, des UAI et des bons de souscription	—	58 616
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	2 378 073	2 482 181
RPA (en dollars)		
Activités poursuivies de base et dilué	(0,12) \$	(0,10) \$
Activités abandonnées de base ⁽¹⁾	— \$	2,18 \$
Activités abandonnées dilué ⁽¹⁾	— \$	2,13 \$
Total de base	(0,12) \$	2,08 \$
Total dilué	(0,12) \$	2,03 \$

⁽¹⁾ Les activités de Transport ont été classées à titre d'activités abandonnées. Le 29 janvier 2021, la Société a clôturé la vente du secteur Transport à Alstom.

L'incidence de l'exercice des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI, des UAD et des bons de souscription a été incluse dans le calcul du RPA dilué dans le tableau ci-dessus, à l'exception de 301 948 311 pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (352 974 994 pour le trimestre clos le 31 mars 2021), étant donné que la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice, ou que les seuils de prix de marché cibles prédéterminés des actions classe B (droits de vote limités) de la Société ou les cibles de performance financière prédéterminées n'avaient pas été atteints, ou que l'exercice des titres aurait un effet antidilutif.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers et leur valeur comptable et juste valeur se présentaient comme suit aux :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des AERG ⁽¹⁾	Coût amorti	DDRC	Valeur comptable totale	Juste valeur
	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés					
31 mars 2022							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 406 \$	— \$	1 406 \$	1 406 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	290	—	290	290
Autres actifs financiers	708	—	246	537	20	1 511	1 511
	708 \$	— \$	246 \$	2 233 \$	20 \$	3 207 \$	3 207 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 078 \$	— \$	1 078 \$	1 078 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	6 653	—	6 653	6 623
Autres passifs financiers	2	627	s. o.	871	8	1 508	1 500
	2 \$	627 \$	s. o.	8 602 \$	8 \$	9 239 \$	9 201 \$
31 décembre 2021							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 675 \$	— \$	1 675 \$	1 675 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	269	—	269	269
Autres actifs financiers	944	—	262	549	1	1 756	1 756
	944 \$	— \$	262 \$	2 493 \$	1 \$	3 700 \$	3 700 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs	— \$	— \$	s. o.	1 164 \$	— \$	1 164 \$	1 164 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	7 047	—	7 047	7 418
Autres passifs financiers	5	652	s. o.	779	32	1 468	1 498
	5 \$	652 \$	s. o.	8 990 \$	32 \$	9 679 \$	10 080 \$

⁽¹⁾ Comprend les placements en instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des AERG.

s. o. : sans objet

8. SOLDES DES CONTRATS

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats de service de respectivement 54 millions \$ et 55 millions \$ au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021.

Les passifs sur contrat étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Avances sur programmes aéronautiques	4 099 \$	3 594 \$
Revenus différés sur les contrats de service à long terme	242	244
Autres revenus différés	168	171
	4 509 \$	4 009 \$
Dont la tranche courante	3 119 \$	2 853 \$
Dont la tranche non courante	1 390	1 156
	4 509 \$	4 009 \$

9. STOCKS

Les stocks étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Programmes aéronautiques	2 914 \$	2 826 \$
Produits finis	410	416
	3 324 \$	3 242 \$

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des ventes a totalisé 865 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (1 026 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021). Ces montants comprennent une moins-value de 5 millions \$ et une reprise de moins-value de 4 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022 (une moins-value de 21 millions \$ et une reprise de moins-value de 2 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, la Société a comptabilisé des subventions salariales de 18 millions \$ dans le coût des ventes et de néant dans les charges de vente et d'administration (34 millions \$ dans le coût des ventes et 4 millions \$ dans les charges de vente et d'administration pour le trimestre clos le 31 mars 2021). Au 31 mars 2022, un montant de 20 millions \$ lié à des subventions salariales demeurait comptabilisé en réduction des stocks.

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Encaisse affectée ⁽¹⁾	519 \$	527 \$
Créances à recevoir de SCAC ⁽²⁾	440	467
Placements dans des titres	246	262
Placements dans des structures de financement ⁽³⁾	182	177
Instruments financiers dérivés	103	296
Créance à recevoir de MHI ⁽⁴⁾	3	5
Prêts liés à des avions	2	2
Solde de paiement à la cession d'une participation dans une entreprise associée ⁽⁵⁾	—	8
Autres	16	12
	1 511 \$	1 756 \$
Dont la tranche courante	501 \$	76 \$
Dont la tranche non courante	1 010	1 680
	1 511 \$	1 756 \$

⁽¹⁾ Comprend une garantie en espèces à l'appui de diverses garanties bancaires.

⁽²⁾ Cette créance à recevoir de SCAC représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽³⁾ Après la vente du programme d'avions CRJ, la Société a conservé une partie de ces autres actifs financiers et a conclu un mécanisme de prêts adossés avec MHI. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux avantages incitatifs à la location de 3 millions \$ au 31 mars 2022 (5 millions \$ au 31 décembre 2021). Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽⁵⁾ Le solde du paiement à la cession d'une participation dans une entreprise associée représentait un montant dû par Stelia Aerospace.

11. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Avantages de retraite	217 \$	152 \$
Charges payées d'avance	127	99
Taxes de vente et autres taxes	91	87
Immobilisations incorporelles autres que l'outillage des programmes aéronautiques	70	72
Concessions de vente payées d'avance et frais différés des contrats	61	84
Créance à recevoir de MHI ⁽¹⁾	50	52
Impôts sur le résultat à recevoir	2	2
Autres	1	3
	619 \$	551 \$
Dont la tranche courante	183 \$	164 \$
Dont la tranche non courante	436	387
	619 \$	551 \$

⁽¹⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux provisions pour garanties de crédit et de valeur résiduelle. Voir la Note 12 – Provisions.

12. PROVISIONS

Les variations des provisions se présentaient comme suit pour les trimestres clos les 31 mars :

	Garanties de produits	Garanties de crédit et de valeur résiduelle	Restructuration, indemnités de départ et autres prestations de cessation d'emploi	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 31 décembre 2021	166 \$	52 \$	4 \$	70 \$	38 \$	330 \$
Additions	15	—	—	—	—	15
Utilisation	(12)	(2)	(1)	(28)	(1)	(44)
Reprises	—	—	(2) ⁽²⁾	(7) ⁽³⁾	(2)	(11)
Solde au 31 mars 2022	169 \$	50 \$⁽⁴⁾	1 \$	35 \$	35 \$	290 \$
Dont la tranche courante	60 \$	13 \$	1 \$	9 \$	34 \$	117 \$
Dont la tranche non courante	109	37	—	26	1	173
	169 \$	50 \$	1 \$	35 \$	35 \$	290 \$

	Garanties de produits	Garanties de crédit et de valeur résiduelle	Restructuration, indemnités de départ et autres prestations de cessation d'emploi	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	154 \$	80 \$	5 \$	111 \$	85 \$	435 \$
Additions	10	—	22 ⁽²⁾	1	1	34
Utilisation	(12)	—	(15)	(2)	(1)	(30)
Reprises	—	(27)	—	(1)	(1)	(29)
Charge de désactualisation	—	—	—	1	—	1
Solde au 31 mars 2021	152 \$	53 \$⁽⁴⁾	12 \$	110 \$	84 \$	411 \$
Dont la tranche courante	53 \$	1 \$	12 \$	11 \$	83 \$	160 \$
Dont la tranche non courante	99	52	—	99	1	251
	152 \$	53 \$	12 \$	110 \$	84 \$	411 \$

⁽¹⁾ Comprennent surtout les réclamations et les litiges.

⁽²⁾ Voir la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails sur les additions et les reprises liées aux charges de restructuration.

⁽³⁾ Lié à la reprise des provisions pour annulation du programme d'avion *Learjet 85*. Voir la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Après la vente du programme d'avions CRJ, la Société a conservé ces provisions et a conclu un mécanisme de prêts adossés avec MHI. Voir la Note 11 – Autres actifs.

13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	623 \$	647 \$
Obligations locatives	344	269
Passifs liés aux actifs de RASPRO ⁽²⁾	184	180
Garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer	172	169
Coûts non récurrents des fournisseurs	35	39
Instruments financiers dérivés	10	37
Avantages incitatifs à la location ⁽³⁾	3	5
Autres ⁽⁴⁾	137	122
	1 508 \$	1 468 \$
Dont la tranche courante	204 \$	216 \$
Dont la tranche non courante	1 304	1 252
	1 508 \$	1 468 \$

⁽¹⁾ Dont une tranche de 440 millions \$ est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec SCAC (467 millions \$ au 31 décembre 2021). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails sur la créance à recevoir de SCAC. La Société est tenue de verser des montants aux gouvernements en fonction du nombre de livraisons d'avions.

⁽²⁾ La Société a conservé les actifs du programme de titrisation d'avions régionaux (RASPRO) au titre duquel elle a transféré son droit de bénéficiaire net au moyen d'un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI. Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽³⁾ Après la vente du programme d'avions CRJ, la Société a conservé ces avantages incitatifs à la location et a conclu un mécanisme de prêts adossés avec MHI. Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Représentent essentiellement les passifs liés aux diverses cessions.

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs étaient comme suit aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Contributions des fournisseurs aux programmes aéronautiques	270 \$	271 \$
Avantages du personnel	208	260
Mesure incitative à la vente et notes de crédit des clients	57	64
Impôts sur le résultat à payer	27	28
Autres	103	112
	665 \$	735 \$
Dont la tranche courante	360 \$	434 \$
Dont la tranche non courante	305	301
	665 \$	735 \$

15. DETTE À LONG TERME

En mars 2022, la Société a conclu le rachat partiel de billets échéant en 2024 et 2025 en contrepartie de 400 millions \$ au moyen de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie, voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails.

16. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS

Régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI

Le nombre d'UAR, d'UAD et d'UAI a varié comme suit :

	2022			Trimestres clos les 31 mars		
				2021		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	29 030 759	965 248	66 903 509	47 491 033	984 494	126 742 045
Attribuées	20 715	—	27 858	—	—	—
Droit acquis	—	—	—	(1 183 433)	—	—
Exercées	—	—	—	—	(19 246)	—
Annulées	(177 076)	—	(599 090)	(8 328 491)	—	(64 590 274) ⁽²⁾
Solde à la fin de la période	28 874 398	965 248 ⁽¹⁾	66 332 277	37 979 109	965 248 ⁽¹⁾	62 151 771

⁽¹⁾ Sur lesquelles les droits de 965 248 UAD étaient acquis au 31 mars 2022 (965 248 au 31 mars 2021).

⁽²⁾ Sur lesquelles 57 244 617 UAI étaient annulées après la vente de Transport.

La charge de rémunération à l'égard des UAR, des UAD et des UAI s'est élevée à 2 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 (5 millions \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2021).

Régimes d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options émises et en cours visant l'achat d'actions classe B (droits de vote limités) a varié comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Solde au début de la période	123 065 335	134 061 653
Exercées	(727 543)	—
Annulées	(3 833 337)	(5 035 961)
Échues	(1 887 877)	(51 298)
Solde à la fin de la période	116 616 578	128 974 394

Une charge de rémunération de 2 millions \$ a été comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 mars 2022 relativement aux régimes d'options d'achat d'actions (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2021).

17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE

La variation nette des soldes hors caisse a été comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Créances clients et autres débiteurs	(26) \$	3 \$
Stocks	(136)	26
Actifs sur contrat	—	(197)
Passifs sur contrat	498	(377)
Autres actifs et passifs financiers, montant net	231	(401)
Autres actifs	(62)	(16)
Fournisseurs et autres créditeurs	(86)	47
Provisions	(40)	(44)
Passif lié aux avantages de retraite	79	73
Autres passifs	(70)	(24)
	388 \$	(910) \$

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants de la juste valeur présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondent à l'estimation de la Société du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il s'agit d'estimations établies à un moment précis qui peuvent être modifiées au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché principal pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Toutefois, il n'existe pas de marché actif pour la plupart des instruments financiers de la Société. En l'absence d'un marché actif, la Société établit la juste valeur selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'actualisation, de la solvabilité de l'emprunteur, de la valeur future prévue des avions, des probabilités de défaillance, des différentiels de rendement des obligations industrielles standard et du risque de revente. Pour poser ces hypothèses, la Société utilise surtout des données externes du marché facilement observables, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les cotes de crédit, les différentiels de crédit, les probabilités de défaillance, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles. Ces calculs représentent les meilleures estimations de la direction. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

Méthodes et hypothèses

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

Placements dans des structures de financement, montant à recevoir de MHI, passifs liés aux actifs de RASPRO et montant à payer à MHI – La Société utilise des modèles d'évaluation interne fondés sur une analyse des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur. La juste valeur est calculée à l'aide de données du marché à l'égard de taux d'intérêt, de cotes de crédit publiées lorsqu'elles sont disponibles, de courbes de taux et de probabilités de défaillance. La Société utilise des données du marché pour établir les ajustements en fonction du risque de revente, et utilise aussi des hypothèses internes qui tiennent compte de facteurs dont les intervenants sur le marché tiendraient compte pour établir le prix de ces actifs financiers. La Société utilise aussi des hypothèses internes pour établir le risque de crédit de clients lorsqu'aucune cote de crédit n'est publiée. En ce qui concerne la vente des activités du programme d'avions CRJ, pour les placements effectués dans des structures de financement (RASPRO), la Société a transféré le droit de bénéficiaire net au

moyen d'un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI. Les actifs ou passifs correspondants sont évalués selon le même modèle.

Placements dans des titres – La Société utilise des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des placements non cotés dans des titres à revenu fixe, en utilisant des données du marché comme les taux d'intérêt.

Avantages incitatifs à la location – La Société utilise des modèles d'évaluation interne fondés sur une analyse des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des avantages incitatifs à la location engagés relativement à la vente d'avions commerciaux. La juste valeur est calculée à l'aide de données du marché à l'égard des taux d'intérêt, des cotes de crédit publiées lorsqu'elles sont disponibles, des probabilités de défaillance obtenues des agences de notation et des différentiels de crédit de la Société. La Société utilise aussi des hypothèses internes pour établir le risque de crédit de clients lorsqu'aucune cote de crédit n'est publiée. En ce qui concerne la vente des activités du programme d'avions CRJ, les avantages incitatifs à la location sont inclus dans un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI et l'actif correspondant est évalué selon le même modèle.

Avances gouvernementales remboursables – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète habituellement les montants estimatifs que la Société recevrait si elle cédait des contrats favorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la contrepartie, ou qu'elle devrait verser pour transférer des contrats défavorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la Société à la date de clôture. La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés et des données du marché comme les taux d'intérêt, les différentiels de crédit et les cours au comptant des monnaies étrangères pour estimer la juste valeur des contrats à terme et des dérivés sur taux d'intérêt.

La Société utilise des modèles d'établissement de prix et des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des dérivés incorporés selon des données du marché applicables.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti sont les suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur – La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des prêts liés à des avions, de l'encaisse affectée et des fournisseurs et autres créditeurs, évalués au coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, ou parce qu'ils portent intérêt à un taux variable, ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des éléments similaires.

Dettes à long terme – La juste valeur de la dette à long terme est évaluée à l'aide de cours publiés, lorsqu'ils sont disponibles, ou d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après le taux d'emprunt actuel qui s'applique à des emprunts semblables.

Avances gouvernementales remboursables et coûts non récurrents des fournisseurs – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés selon la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données d'entrée de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1, y compris les données indirectement observables (Niveau 2); et
- des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3).

L'évaluation de l'importance d'une donnée d'entrée en particulier par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble fait appel au jugement. La juste valeur des actifs et des passifs financiers par niveau de hiérarchie s'établissait comme suit au 31 mars 2022 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	440 \$	— \$	— \$	440 \$
Placements dans des titres	246	37	209	—
Placements dans des structures de financement ⁽²⁾	182	—	—	182
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	103	—	103	—
Créance à recevoir de MHI ⁽⁴⁾	3	—	—	3
	974 \$	37 \$	312 \$	625 \$
Passifs financiers				
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	440 \$	— \$	— \$	440 \$
Passifs liés aux actifs de RASPRO ⁽²⁾	184	—	—	184
Instruments financiers dérivés ⁽³⁾	10	—	10	—
Avantages incitatifs à la location ⁽⁴⁾	3	—	—	3
	637 \$	— \$	10 \$	627 \$

⁽¹⁾ La créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables.

⁽²⁾ Les passifs liés aux actifs de RASPRO comportent un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement au transfert du droit bénéficiaire net lié aux placements dans des structures de financement.

⁽³⁾ Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de change à terme et de dérivés incorporés.

⁽⁴⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement à des avantages incitatifs à la location.

Les instruments financiers du Niveau 3 comprennent seulement les actifs et les passifs assortis d'un mécanisme de prêts adossés et leurs actifs et passifs adossés correspondants.

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour chaque groupe important de risques aux :

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Ventes d'avions		
Valeur résiduelle	65 \$	65 \$
Crédit	8	398
Risques mutuellement exclusifs ⁽¹⁾	(8)	(65)
Total des risques de crédit et de valeur résiduelle	65 \$	398 \$
Engagements de reprise	312 \$	249 \$
Obligations de rachat conditionnelles	51 \$	51 \$

⁽¹⁾ Certaines garanties de valeur résiduelle ne peuvent être exercées que lorsque les garanties de crédit sont arrivées à échéance sans avoir été exercées. Par conséquent, les garanties ne doivent pas être additionnées les unes aux autres aux fins du calcul de l'exposition maximale de la Société.

Les provisions pour pertes prévues totalisant 50 millions \$ au 31 mars 2022 (52 millions \$ au 31 décembre 2021) ont été établies afin de couvrir les risques découlant des garanties de crédit et de valeur résiduelle. De plus, les incitatifs à la location, qui seraient éteints dans le cas de défaillance de crédit de la part de certains clients, s'établissaient à 3 millions \$ au 31 mars 2022 (5 millions \$ au 31 décembre 2021). Les provisions pour pertes prévues devraient couvrir l'ensemble de l'exposition au risque de crédit et de valeur résiduelle de la Société, compte tenu du produit prévu de la vente de l'avion sous-jacent et de l'extinction de certaines obligations liées à des avantages incitatifs à la location. En ce qui concerne la vente du programme d'avions CRJ, l'ensemble des postes susmentionnés sont inclus dans un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI et l'exposition à certains risques de crédit a été transférée à MHI au cours du trimestre clos le 31 mars 2022.

Poursuites

Dans le cours normal des affaires, la Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires devant diverses cours ou d'autres tribunaux, notamment en matière de responsabilité liée à des produits et de différends contractuels avec des clients et d'autres tiers. L'approche de la Société consiste à se défendre avec vigueur dans ces causes.

Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de toutes les poursuites en cours au 31 mars 2022, selon l'information actuellement disponible, la direction croit que la résolution de ces poursuites judiciaires n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière.

Suède

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à la poursuite et demeure imputable envers Alstom, dans sa qualité d'acquéreur de Transport, dans l'éventualité où celle-ci subirait des préjudices connexes.

Depuis le quatrième trimestre de 2016, les autorités policières suédoises mènent une enquête portant sur des allégations à l'égard d'un contrat conclu en 2013 visant la fourniture d'équipement et de services de signalisation à Azerbaijan Railways ADY (le « contrat d'ADY »). En octobre 2016, la Société a déclenché un examen interne par suite de ces allégations, lequel est mené par des conseillers en comptabilité judiciaire externes, sous la supervision des Affaires juridiques et de conseillers légaux externes. L'examen interne est toujours en cours. Le 18 août 2017, des accusations de corruption aggravée ont été portées contre une personne qui était alors à l'emploi de la filiale suédoise de la Société, cette personne étant également passible d'accusations de trafic d'influence. Le procès visant ces accusations s'est tenu du 29 août au 20 septembre 2017. Aucune accusation n'a été portée contre la filiale de la Société. La personne qui était alors un employé a été acquittée de toutes les accusations qui pesaient sur elle dans une décision rendue le 11 octobre 2017. Cette décision relative à toutes les accusations a été portée en appel le 25 octobre 2017 par l'autorité chargée des poursuites. Le 19 juin 2019, l'autorité chargée des poursuites a confirmé que l'acquittement lié à l'accusation de trafic d'influence n'est plus porté en appel; par conséquent, l'acquittement lié à cette accusation tient lieu de jugement définitif. L'affaire est toujours en instance auprès de la Cour d'appel suédoise qui fixera probablement une date pour le procès en appel. Le 9 juin 2021, des accusations de corruption aggravée ont été portées contre un autre ancien employé de l'ancienne filiale suédoise de la Société. Le procès a eu lieu du 11 novembre au 24 novembre 2021. Le 22 décembre 2021, l'ancien employé a été acquitté par la cour de district suédoise. Un avis d'appel a été déposé le 12 janvier 2022 par l'autorité chargée des poursuites. La date du procès en appel reste à être déterminée par la Cour d'appel suédoise.

Le contrat d'ADY fait l'objet d'une vérification par le Groupe de la Banque mondiale conformément à ses droits de vérification contractuels. La vérification se poursuit. La politique de la Société est de se conformer à toutes les lois applicables, et elle collabore dans la mesure du possible dans le cadre de l'enquête et de la vérification. Comme ce qui a été rapporté publiquement dans les médias, le 15 novembre 2018, la vice-présidence, Intégrité, de la Banque mondiale a envoyé une lettre de demande de justification à Bombardier qui présentait sa position à l'égard d'allégations de collusion, de corruption, de fraude et d'obstruction relativement au contrat d'ADY. La Société a été invitée à répondre à ces constatations préliminaires et y a répondu. Comme le processus de vérification de la Banque mondiale est soumis à des règles strictes en matière de confidentialité, la Société ne peut que réitérer qu'elle est en profond désaccord avec les allégations et les constatations préliminaires exposées dans la lettre.

Le 10 février 2020, les conseillers juridiques de Bombardier Inc. dans le cadre de l'audit du Groupe de la Banque mondiale ont reçu une lettre du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs au contrat d'ADY. Bombardier Inc. collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard et est en train de fournir les documents et les renseignements demandés.

L'examen interne de la Société sur les allégations est en cours, mais, selon l'information connue de la Société pour l'instant, rien ne porte à croire qu'un pot-de-vin ait été versé ou offert à un fonctionnaire ou que toute autre activité criminelle quelconque impliquant Bombardier ait eu lieu.

Transnet

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à cette affaire et demeure imputable envers Alstom, en tant qu'acquéreur de Transport, dans certaines circonstances.

La Société a appris dans différents médias la création d'une commission judiciaire d'enquête sur des allégations de captation de l'État, de corruption et de fraude dans le secteur public, y compris des organes de l'État (la « Commission Zondo »), pour laquelle le mandat a été publié par voie de proclamation présidentielle le 25 janvier 2018. Avant et après la création de la Commission Zondo, des allégations d'irrégularités ont été rapportées dans les médias relativement à des achats multiples concernant la livraison de 1064 locomotives par l'exploitant ferroviaire sud-africain Transnet Freight Rail. Le 7 septembre 2018, Bombardier Transportation South Africa (Pty.) Ltd. (« BTSA ») a été informée que l'Unité d'enquête spéciale, une agence d'enquête judiciaire au sein du ministère de la Justice d'Afrique du Sud, avait ouvert une enquête relativement à l'acquisition des 1 064 locomotives par Transnet en 2014.

Par suite de ces allégations, la Société a mené un examen interne par l'intermédiaire de conseillers externes sous la supervision de conseillers juridiques. Selon l'information dont la Société dispose en ce moment, rien ne porte à croire que la Société a été impliquée dans une malversation relativement à l'achat par Transnet de 240 locomotives TRAXX de Bombardier Transport. Depuis la vente des activités de Transport à Alstom, Alstom gère la Commission Zondo et les aspects de l'affaire liés à l'Unité d'enquête spéciale.

Le 11 janvier 2021, les conseillers juridiques de Bombardier ont reçu une demande supplémentaire du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs aux contrats avec Transnet et la société de transport ferroviaire sud-africaine Passenger Rail Agency of South Africa, ainsi que sur la vente connexe alléguée d'un avion Global 6000. Bombardier collabore dans le cadre des demandes en cours du ministère de la Justice américain. Également, bien que l'agence nationale des poursuites sud-africaine, nommément la National Prosecution Agency (« NPA »), n'ait transmis aucune demande à la Société, la Société a été informée que la NPA enquête sur les contrats de Transnet.

Indonésie

En mai 2020, le Tribunal indonésien en matière de corruption a condamné l'ancien PDG de Garuda Indonesia (Persero) TBK ainsi qu'un collaborateur pour corruption et blanchiment d'argent en lien avec cinq processus d'approvisionnement impliquant différents manufacturiers, incluant le processus se rapportant à l'acquisition et à la location en 2011-2012 d'appareils Bombardier CRJ1000 par Garuda Indonesia (Persero) TBK (les « transactions Garuda »). Aucune accusation n'a été portée contre la Société ni aucun de ses administrateurs, dirigeants ou employés. La Société a rapidement entrepris un processus interne de révision des transactions Garuda qu'elle a confié à des conseillers juridiques externes.

La Société a également été informée que le Serious Fraud Office (« SFO ») du R.-U. a lancé une enquête au sujet de ces mêmes transactions. La Société a rencontré le SFO afin de discuter du processus interne de révision qu'elle a entrepris et de l'assistance possible pouvant être offerte au SFO sur une base volontaire. L'enquête du SFO ainsi que le processus interne de révision sont toujours en cours. Le 26 février 2021, les conseillers juridiques de Bombardier ont reçu une demande du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs aux transactions Garuda. Bombardier collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard. Le 27 juillet 2021, Bombardier a reçu une communication du groupe des Enquêtes internationales et de nature délicate de la GRC l'informant qu'elle lancerait une enquête sur cette affaire et exigeant la transmission de documents de la part de la Société.

Réclamation de certains porteurs de billets de premier rang échéant en 2034

Le 31 janvier 2022, la Société a reçu une lettre (la « lettre ») des conseillers juridiques de certains porteurs de billets de premier rang portant intérêt à 7,450 % échéant en 2034 (les « billets de 2034 ») et a appris que ces porteurs avaient également porté plainte devant la Cour suprême de l'État de New York (l'« action »), réaffirmant ainsi les réclamations formulées dans une lettre adressée à la Société en avril 2021 (la « lettre d'avril 2021 ») selon lesquelles les dessaisissements d'actifs non stratégiques par la Société, notamment son secteur Transport, son programme de biréacteurs régionaux et sa division Aérostructures, constituent un manquement à certaines clauses restrictives aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets de 2034 et alléguant également que les mesures prises par la Société en mai 2021 pour répondre aux questions soulevées dans la lettre d'avril 2021 ont violé les droits de ces porteurs. La Société estime que ces allégations sont sans fondement et a l'intention de se défendre vigoureusement contre l'action.

Action collective

Le 15 février 2019, une requête pour autorisation d'intenter une action conformément à l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et une demande d'autorisation d'action collective ont été déposées contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Alain Bellemare et John Di Bert (la « Requête ») (auparavant respectivement le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier) visant à réclamer des dommages-intérêts d'un montant indéterminé relativement à des représentations d'allégations mensongères et trompeuses sur les activités, l'exploitation, les revenus et les flux de trésorerie disponibles de la Société, notamment une omission alléguée de présentation en temps opportun de faits importants concernant ses prévisions pour 2018. Dans la composante action collective de la Requête, le demandeur, Denis Gauthier, cherche à représenter toutes les personnes et entités qui ont acheté ou acquis des titres de Bombardier au cours de la période du 2 août 2018 au 8 novembre 2018 inclusivement, et qui ont détenu certains de ces titres jusqu'au 8 novembre 2018. Le recours conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et l'action collective requièrent tous les deux une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. D'ici là, aucune créance pécuniaire n'est en cours contre les codéfendeurs dans le cadre de ces poursuites devant les tribunaux.

Bombardier Inc. et Messieurs Bellemare et Di Bert contestent cette Requête. Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible.

Demande d'arbitrage d'Alstom

La Société a reçu un avis d'arbitrage d'Alstom S.A. déposé auprès de la Chambre de commerce internationale conformément à l'entente relative à la vente des activités de Transport à Alstom le 29 janvier 2021 (la « transaction »). Dans sa demande d'arbitrage, Alstom allègue que la Société ne respecte pas certaines dispositions contractuelles.

La Société a de bonnes raisons de se défendre contre la réclamation d'Alstom et a l'intention de le faire avec vigueur. La Société entend également contester certains ajustements du prix d'acquisition qui ont entraîné une réduction du produit de la transaction par rapport à celui initialement estimé. Les procédures d'arbitrage pourraient durer plusieurs années et sont assujetties à des clauses de confidentialité.

Bombardier, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, Smart Parts, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smartfix, Smartfix Plus, Smartlink, Smartlink Plus et Vision Flight Deck sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.